

PRIMOT BY ONE • APPLICATION « VOTE EN LIGNE »

Organiser l'élection des représentants de parents d'élèves en ligne

Guide pas à pas du directeur d'école | Scrutin du vendredi 9 ou samedi 10 octobre 2026

À SAVOIR AVANT DE COMMENCER

Le vote en ligne est une **nouveauté PrimOT de la rentrée 2026** : une solution dématérialisée, conforme aux exigences de la CNIL et validée par le rectorat de l'académie d'Orléans-Tours. La liste électorale est chargée automatiquement depuis l'annuaire de l'ENT, les parents reçoivent un lien de vote personnel dans la messagerie PrimOT, et le dépouillement se fait à l'aide de **trois clefs sécurisées** distribuées aux membres du bureau de vote.

PHASE 1 Décider	PHASE 2 Préparer	PHASE 3 Tester	PHASE 4 Lancer	PHASE 5 Dépouiller
Conseil d'école, information des familles, choix des modalités	Annuaire ENT, comptes parents, listes de candidats	Vote de test complet, sans aucun envoi aux parents	Clefs de dépouillement, publipostage, suivi, relances	Scellement, 2 clefs sur 3, résultats, procès-verbal

1. Le cadre réglementaire à respecter

- Le recours au vote électronique est **arrêté après consultation du conseil d'école** ; les parents doivent être informés au préalable des modalités retenues.
- La période de vote en ligne **ne peut être inférieure à 24 heures ni supérieure à 5 jours**.
- Le vote électronique doit **obligatoirement être clôturé avant l'ouverture du scrutin à l'urne**.
- En cas de cumul des modalités (en ligne, correspondance, urne), il faut **s'assurer qu'un électeur n'a voté qu'une seule fois**.
- Chaque parent électeur dispose d'**une seule voix**, quel que soit le nombre d'enfants scolarisés dans l'école.
- Le procès-verbal généré par l'application est un **document légal à conserver** et à transmettre à l'IEN.

Calendrier des opérations — élections 2026-2027 (métropole)

Opération	Délai réglementaire	Date limite 2026	Où ?
Information des parents (élections + modalité de vote en ligne)	15 jours après la rentrée	16 septembre 2026	Messagerie / Actualités PrimOT
Dépôt des listes de candidats	10 jours francs avant	28 ou 29 septembre 2026	Directeur (dépôt papier)
Remplacement d'un candidat désisté	8 jours francs avant	30 sept. ou 1er oct. 2026	Directeur

Opération	Délai réglementaire	Date limite 2026	Où ?
Transmission du matériel de vote / lancement du vote en ligne	5 jours avant	5 ou 6 octobre 2026	Application « Vote en ligne »
Clôture du vote en ligne	Avant l'ouverture de l'urne	9 ou 10 octobre 2026	Application « Vote en ligne »
Scrutin à l'urne	—	9 ou 10 octobre 2026	École
Contestations	5 jours après la proclamation	—	IEN / DASEN

POINT DE VIGILANCE : LA DURÉE DU SCRUTIN

L'application propose par défaut une date de fin respectant un **délai de 6 jours entre le lancement et la clôture** (délai d'acheminement du matériel de vote). La réglementation limite pourtant la **période de vote effective** des parents à **5 jours maximum**.

2. Préparer avant d'ouvrir l'application

1. **Faites valider le principe du vote dématérialisé en conseil d'école** et notez-le au procès-verbal : c'est la condition préalable au vote électronique.
2. **Informez les familles** par la messagerie PrimOT et par affichage : dates, modalité de vote en ligne, rappel qu'un compte ENT actif est indispensable pour voter.
3. **Vérifiez l'annuaire de l'ENT**. La liste électorale de l'application est construite *automatiquement* à partir des responsables légaux enregistrés dans la console d'administration : c'est là que tout se joue. Contrôlez que chaque enfant a bien ses responsables rattachés, sans doublon ni compte orphelin.
4. **Relancez les parents qui n'ont jamais activé leur compte**. Un parent sans compte activé ne recevra pas son lien de vote. Prévoyez cette relance dès la première semaine de septembre.
5. **Réceptionnez les listes de candidats** (dépôt papier, dans les délais réglementaires) : intitulé de la liste, ordre des candidats, noms et prénoms exacts. Vous les saisissez à l'identique dans l'application.
6. **Constituez le bureau de vote** : il vous faut **3 personnes différentes** pour détenir les clefs de dépouillement, et au moins 2 d'entre elles présentes le jour du dépouillement.

CONSEIL

Traitez l'annuaire ENT en priorité absolue : dans un vote en ligne, **une adresse manquante = un électeur perdu**. Un point de contrôle mi-septembre sur les familles sans compte activé fait gagner plusieurs points de participation.

3. Réaliser le vote de test

L'application intègre un mode test complet qui simule tout le scrutin, **sans qu'aucun message ne parte vers les parents**. Il est vivement conseillé de le faire une première fois, en septembre, seul ou avec un membre du bureau.

1. Ouvrez l'application **Vote en ligne** depuis la page d'accueil de PrimOT, puis la rubrique **Tester le vote**.
2. **Vérifiez la liste électorale** proposée : c'est le moment de repérer les électeurs manquants et de corriger l'annuaire avant le vote réel.
3. **Saisissez les listes de candidats** telles qu'elles ont été déposées.

4. **Ajustez le nombre de sièges à pourvoir.** L'application en propose un automatiquement, calculé d'après la structure de l'école et la réglementation (autant de sièges que de classes) — vérifiez-le.
5. **Choisissez une date de fin** : en mode test, la durée peut être raccourcie.
6. **Générez les 3 clefs de dépouillement** : une nouvelle fenêtre s'ouvre, *ne la fermez pas* tant que le test n'est pas terminé.
7. **Lancez l'élection de test** : aucun message n'est envoyé aux parents.
8. Sur la page **Résultats, simulez des votes**, testez la **vérification de l'intégrité** (nombre de bulletins = nombre de votants) et l'envoi d'un **rappel**.
9. Cliquez sur **Dépouiller maintenant** pour accélérer, puis sur **Voir les résultats**, scellez l'élection, scannez **2 des 3 clefs** et cliquez sur **Actualiser**.

POURQUOI CE TEST EST INDISPENSABLE

Il vous fait manipuler **une fois pour de faux** la seule étape irréversible du scrutin réel : la génération et le scan des clefs de dépouillement. Le jour J, plus aucune surprise.

4. Lancer le scrutin officiel

Une fois la simulation validée, revenez dans l'application et enchaînez les étapes. **Prévoyez 20 à 30 minutes au calme**, avec une imprimante à portée de main.

1. **Validez la liste électorale** définitive.
2. **Validez la liste des candidats.**
3. **Ajustez le nombre de sièges à pourvoir** proposé automatiquement.
4. **Définissez la date de fin du vote** — elle doit tomber *avant* l'ouverture du scrutin à l'urne (voir le point de vigilance page 1).
5. **Lisez les instructions sur les clefs de dépouillement**, puis cliquez sur **J'ai compris**.
6. **Générez les clefs de dépouillement.** Un PDF contenant **3 QR codes** s'affiche : **imprimez-le immédiatement**, puis fermez la fenêtre *sans enregistrer le fichier*. Ne conservez aucune version électronique.
7. **Distribuez les 3 clefs papier à 3 membres différents** du bureau de vote, contre émargement de préférence.
8. **Relisez le résumé** affiché, puis cliquez sur **Publiposter sur l'ENT et lancer l'élection**.

Chaque parent électeur reçoit alors, dans la **messagerie PrimOT**, un message contenant le texte des professions de foi et son **lien de vote personnel**.

LES 3 CLEFS : LE POINT SENSIBLE DU DISPOSITIF

Les clefs répartissent entre **3 personnes** le secret qui permet le dépouillement : c'est ce qui garantit la **confidentialité et l'intégrité** des votes. Elles **ne peuvent pas être rééditées**. Si vous perdez 2 clefs sur 3, le dépouillement devient impossible et le scrutin doit être recommencé.

Règle d'or : j'imprime → je distribue à 3 personnes distinctes → je ne garde ni PDF, ni photo, ni copie dans mes téléchargements.

5. Pendant la période de vote

Depuis la page de l'élection, vous disposez de quatre actions :

Action	À quoi ça sert
Actualiser les données	Mettre à jour la liste d'émargement et le taux de participation en temps réel.
Vérifier l'intégrité	Contrôler que le nombre de bulletins correspond au nombre de votants.
Rappel à tous	Relancer d'un coup l'ensemble des parents n'ayant pas encore voté.
Rappel individuel	Relancer nominativement un parent, utile en fin de scrutin.

Point d'attention

Une relance générale à mi-parcours, une seconde la veille de la clôture. Au-delà, l'effet s'inverse.
En cas de pluralité des modalités d'expression des suffrages, il convient de s'assurer qu'un électeur n'a exprimé son vote qu'une seule fois. Pensez à croiser la liste d'émargement en ligne avec les votes papier reçus pour **éviter tout double vote**.

6. Dépouiller et proclamer les résultats

Le dépouillement se fait en présence du bureau de vote, avec **au moins 2 détenteurs de clefs** et un téléphone équipé d'un appareil photo. Comptez 5 minutes.

1. Cliquez sur **Voir les résultats**, puis sur **Sceller l'élection**. Le **procès-verbal** s'ouvre dans une autre fenêtre du navigateur : **conservez ce document légal** (impression + archivage).
2. **Scannez le QR code affiché à l'écran** avec l'appareil photo d'un téléphone.
3. **Scannez 2 des 3 clefs** détenues par les membres du bureau, puis cliquez sur **Lancer le dépouillement**.
4. Revenez sur l'ENT et cliquez sur **Actualiser** : les résultats s'affichent — **taux de participation** et **résultats des suffrages** par liste.

Il vous reste ensuite à agréger, s'il y a lieu, les votes reçus par correspondance et à l'urne, à attribuer les sièges à la proportionnelle au plus fort reste, à procéder au tirage au sort en cas d'égalité, puis à **proclamer les résultats, les afficher dans l'école et transmettre le procès-verbal à l'IEN**.

7. Côté parents — ce que vous aurez à leur expliquer

1. Le parent **se connecte à PrimOT** (ordinateur, tablette ou smartphone) et ouvre sa **messagerie**.
2. Il y trouve un message contenant les **professions de foi** et son **lien de vote personnel** : pas de reconnexion supplémentaire, pas de code à saisir.
3. Il **choisit une liste de candidats** — ou le **vote blanc** — et valide son vote.
4. Un **message de confirmation** s'affiche. S'il re clique sur le lien, l'application lui indique que son vote est **déjà enregistré** : impossible de voter deux fois.

Dépannage express

Le parent dit...	Ce que vous faites
« Je n'ai pas reçu le lien de vote »	Vérifiez qu'il figure bien dans la liste électorale et que son compte ENT est activé. Corrigez l'annuaire si nécessaire, puis utilisez le Rappel individuel.
« J'ai perdu mon identifiant Educonnect »	Renvoyez-le vers l'assistance académique Educonnect : https://bv.ac-orleans-tours.fr/assistance_parents/
« Nous sommes deux parents, combien de voix ? »	Chaque parent électeur dispose d'une voix, quel que soit le nombre d'enfants scolarisés dans l'école.

Le parent dit...	Ce que vous faites
« Je préfère voter sur papier »	C'est son droit si le conseil d'école a maintenu les deux modalités : notez-le pour éviter un double vote.

8. Check-list du directeur

En amont

- ☐ Vote en ligne validé en conseil d'école et inscrit au PV
- ☐ Familles informées avant le 16 septembre 2026
- ☐ Annuaire ENT vérifié (responsables légaux, doublons)
- ☐ Comptes parents non activés relancés
- ☐ Liste électorale affichée dans l'école
- ☐ Listes de candidats reçues dans les délais
- ☐ Bureau de vote constitué (3 détenteurs de clefs)
- ☐ Vote de test réalisé de bout en bout

Le jour du lancement et après

- ☐ Nombre de sièges vérifié
- ☐ Date de clôture antérieure au scrutin à l'urne
- ☐ Clefs imprimées, PDF non enregistré
- ☐ 3 clefs distribuées à 3 personnes différentes
- ☐ Publipostage lancé et vérifié
- ☐ Relances effectuées (mi-parcours + veille)
- ☐ Croisement fait avec les votes papier
- ☐ Élection scellée, procès-verbal imprimé et archivé
- ☐ Résultats affichés et transmis à l'IEN

ASSISTANCE PRIMOT — GIP RECIA

primot@recia.fr · 02 19 23 01 62 · tutoriels et prise en main : snc.recia.fr/primot ·

Aide de l'application : <https://help.edifice.io/hc/fr/articles/22201851757212-Pr%C3%A9sentation-de-Vote-en-ligne>

Guide rédigé en septembre 2026 à partir de la documentation Edifice (application « Vote en ligne » pour ONE), des informations du GIP RECIA sur PrimOT et de la note de service MENE2615797N (BO n° 30 de 2026) relative aux élections des représentants de parents d'élèves 2026-2027. Les libellés des boutons peuvent évoluer d'une mise à jour de l'ENT à l'autre : en cas d'écart, l'aide en ligne de l'application fait foi. Document à adapter librement au contexte de votre école ou de votre circonscription.